

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 11 juin 2018, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Louise Dion
M. le conseiller Vincent Fortier
Mme la conseillère Caroline Cossette
M. le conseiller Martin Guevremont
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Jacques Bédard
M. le conseiller Joël Boucher

Est absente : Mme la conseillère Marilou Alarie

Sont également présents, le directeur général par intérim, M. Roger Robitaille, et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire Martin Murray souhaite la bienvenue à madame Anne-Sophie Gallant, stagiaire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville devant quitter pour un stage à la Ville La Rochelle, madame Suzanne Lachance, présidente de l'Association Québec-France Montérégie et monsieur Alain Lessard, responsable du programme intermunicipalité de l'Association Québec-France Montérégie et fait ensuite une brève présentation sur le programme d'échange Saint-Bruno-de-Montarville-La Rochelle. Une bourse de 300 \$ est ensuite remise à madame Gallant par l'Association pour sa participation au programme.

180611-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2018
4. Première période de questions des citoyens
5. Dépôt de documents
 - Liste de mouvement du personnel syndiqué – Direction des ressources humaines - Période se terminant le 11 juin 2018
 - Liste de mouvement du personnel cadre – Direction générale - Période se terminant le 11 juin 2018
 - Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 mai 2018
 - Liste des virements budgétaires relatifs aux salaires pour la période se terminant le 31 mai 2018
 - Liste des contrats de 25 000 \$ à 49 999,99 \$ - Mai 2018

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

6. Sujets devant faire l'objet d'une décision du conseil
 - 6.1. Dossiers du conseil
 - 6.1.1 Diffusion du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe
 - 6.1.2 Nomination de membres au sein du comité consultatif sur le milieu de vie
 - 6.1.3 Renouvellement de mandats au sein du comité consultatif d'urbanisme
 - 6.2. Direction générale
 - 6.2.1 Autorisation de la fermeture de rues pour la tenue de fêtes de quartier
 - 6.3. Communications - *Aucun*
 - 6.4. Ressources humaines
 - 6.4.1 Suspension sans solde de l'employé portant le numéro de matricule 436
 - 6.5. Finances, approvisionnements et technologies de l'information
 - 6.5.1 Autorisation des dépenses
 - 6.6. Loisirs, Culture et Vie communautaire
 - 6.6.1 Conclusion d'une entente avec l'organisme Mille et une rues pour la présence d'un travailleur de rue sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville
 - 6.6.2 Autorisation de la tenue du Festival jeunesse 2018 et de la fermeture d'une partie du chemin De La Rabastalière Ouest
 - 6.6.3 Autorisation de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – PIQM-MADA
 - 6.6.4 Autorisation de dépôt d'une demande de subvention au Fonds pour l'accessibilité auprès du gouvernement fédéral
 - 6.6.5 Autorisation d'installation temporaire de ruches privées dans le parc du Frère-Marcel-Alary
 - 6.7. Urbanisme, environnement et développement durable
 - 6.7.1 Dérogation mineure DM 2018-055 afin d'autoriser l'empiètement d'un vestibule de 0,10 mètre dans la marge avant au 1186, rue Hillside
 - 6.7.2 Dérogation mineure DM 2018-062 afin d'autoriser une installation extérieure aménagée en cour avant, pour la consommation de nourriture ou de boisson, d'une hauteur supérieure à 15 centimètres au-dessus du niveau du sol fini adjacent aux 40, 42 et 44, boulevard Clairevue Ouest
 - 6.7.3 Dérogation mineure DM 2018-064 afin d'autoriser une enseigne comportant des images de produits vendus sur place, une enseigne peinte directement sur le mur du bâtiment et, pour une suite, plus d'une (1) enseigne sur un mur donnant sur rue au 2130, boulevard De Boucherville

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- 6.7.4 Dérogation mineure DM 2018-067 afin d'autoriser un raccordement électrique au bâtiment en partie aérien au lieu de souterrain au 1061, rue Marie-Victorin
- 6.7.5 à 6.7.14 Approbation de la liste des demandes de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 6.7.15 Protocole d'entente pour l'élaboration des études, plans et devis nécessaires à la réalisation du projet de développement visé par le PPU des Promenades
- 6.7.16 Acte de servitude de mise en commun d'une aire de stationnement sur les lots 6 135 581 et 6 135 582 (2238 et 2250, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier)
- 6.7.17 Entente d'utilisation temporaire d'un terrain situé au 4, chemin De La Rabastalière Ouest pour l'aménagement d'un parc éphémère
- 6.7.18 Vente des lots 5 582 658 et 6 205 505 - Boulevard Clairevue (Écoparc industriel) – Instruments Isaac inc.
- 6.7.19 Achat d'une partie du lot 2 110 923 (lot projeté 5 895 304) appartenant à Hydro-Québec
- 6.8 Greffe et contentieux - *Aucun*
- 6.9 Travaux publics
 - 6.9.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour le regroupement d'achats de pneus (2019-2022)
 - 6.9.2 Interdiction de stationnement du côté pair de la rue du Sumac
 - 6.9.3 Adjudication d'un contrat de déneigement des sentiers multifonctionnels et zones d'arrêts d'autobus – APP-SP-18-19
 - 6.9.4 Adjudication d'un contrat de déneigement des stationnements et chemins d'accès – APP-SP-18-20
- 6.9 Génie
 - 6.10.1 Adjudication d'un contrat de mise aux normes du barrage du lac du Moulin – GEN-2018-16
 - 6.10.2 Autorisation d'un montant additionnel - Contrat de services professionnels d'ingénierie spécialisés en hydraulique et barrages pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux pour la mise aux normes du barrage du lac du Moulin – OS-GEN/2016-02
 - 6.10.3 Adjudication d'un contrat d'inspections télévisées 2018 des conduites d'égouts – GEN-2018-14
- 7. Avis de motion, projets de règlements et règlements
 - 7.1. Avis de motion et présentation d'un projet de règlement dotant les élus municipaux de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville d'un code d'éthique et de déontologie
 - 7.2. Avis de motion et présentation d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-480 les projets intégrés, la réduction de l'aire d'isolement entre le bâtiment et l'allée de circulation du côté sud du bâtiment projeté et la réduction de la marge latérale à 9,5 mètres, soit une mesure inférieure à la hauteur du bâtiment

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

- 7.3. Adoption du *Premier projet de règlement URB-Z2017-002 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-480 les projets intégrés, la réduction de l'aire d'isolement entre le bâtiment et l'allée de circulation du côté sud du bâtiment projeté et la réduction de la marge latérale à 9,5 mètres, soit une mesure inférieure à la hauteur du bâtiment*
- 7.4. Avis de motion et présentation d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin d'agrandir la zone IC-582 à même la zone IA-580 et de créer la zone industrielle IA-584 à même les zones IA-580 et IA-583
- 7.5. Adoption du *Premier projet de règlement URB-Z2017-003 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'agrandir la zone IC-582 à même la zone IA-580 et de créer la zone industrielle IA-584 à même les zones IA-580 et IA-583*
- 7.6. Adoption du *Second projet de règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2018*
- 7.7. Adoption du *Règlement URB-ADM2017-001 modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme URB-ADM2017 afin de l'harmoniser au règlement de construction URB-C2018 ainsi que d'ajouter des définitions à l'index terminologique*
- 7.8. Adoption du *Règlement de construction URB-C2018*
- 7.9. Adoption du *Règlement URB-Z2017-001 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter des usages spécifiquement permis au tableau des spécifications de la zone IA-385 pour autoriser des services gouvernementaux et municipaux*
8. Sujets d'agglomération
 - 8.1. Rapport du maire concernant les décisions prises lors de la dernière séance d'agglomération du 24 mai 2018, le cas échéant – Aucun
 - 8.2. Sujets à l'ordre du jour de la séance ordinaire de l'agglomération du 14 juin 2018
9. Affaires nouvelles
10. Deuxième période de questions des citoyens
11. Période d'intervention des membres du conseil
12. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-2

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
14 MAI 2018**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2018, en remplaçant, à la résolution 180514-22, le nom de Marilou Alarie comme « proposeur » par celui de Martin Guevremont.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Dépôt d'une lettre requérant du stationnement sécuritaire du côté impair de la rue Saint-Jacques – Accès aux services ambulanciers quasi impossible en raison des amas de neige;
- Travaux d'aménagement du carrefour giratoire à l'angle du rang des Vingt-Cinq – Asphaltage rapiécé à 22 endroits – Mauvaise conception des travaux;
- Vente du lot Botanix et implantation d'un futur projet immobilier / Mot de félicitations à la brigadière affectée à l'entrée de l'école De Montarville;
- Complexe sportif et Vision 2035;
- Problème de congestion chronique de l'autoroute 30 et réaménagement des bretelles d'accès – Demande d'intervention de la part de la Ville à cet effet;
- Dossier Skyspa – Provenance des données utilisées dans l'analyse présentée par le Parti Montarvillois sur les trois (3) options de développement du lot;
- Programme d'entretien routier et non-respect de la Politique familiale quant à l'exécution des travaux de réfection pendant la période scolaire / Invitation - Réunion annuelle du conseil d'administration de la Maison des jeunes le 19 juin / Point 6.7.19 acquisition d'un terrain d'Hydro-Québec dans le parc Marie-Victorin pour la relocalisation du terrain de baseball du parc Rabastalière.

Monsieur Martin Guevremont se joint aux délibérations à 19 h 52.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste de mouvement du personnel syndiqué – Direction des ressources humaines - Période se terminant le 11 juin 2018
- Liste de mouvement du personnel cadre – Direction générale - Période se terminant le 11 juin 2018
- Liste des virements budgétaires pour la période se terminant le 31 mai 2018
- Liste des virements budgétaires relatifs aux salaires pour la période se terminant le 31 mai 2018
- Liste des contrats de 25 000 \$ à 49 999,99 \$ - Mai 2018

180611-3

DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de publier dans le Journal Les Versants le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, et ce, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-4 NOMINATION DE MEMBRES AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE MILIEU DE VIE

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de nommer mesdames Julie Bédard et Clémentine Courdi à titre de membres du comité consultatif sur le milieu de vie pour une période se terminant le 14 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-5 RENOUVELLEMENT DE MANDATS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de renouveler les mandats de madame Michelle Bourassa au siège n° 5 et de messieurs Simon Labrecque au siège n° 3, Robert Paré, président, au siège n° 7, et Bernard Leprohon au siège n° 9 au sein du comité consultatif d'urbanisme, pour des mandats de deux (2) ans se terminant le 9 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-6 AUTORISATION DE LA FERMETURE DE RUES POUR LA TENUE DE FÊTES DE QUARTIER

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la fermeture des rues suivantes :

- Rue de l'Hamamélis, dans la portion située dans le rond-point, le 16 juin 2018, de 9 h à 23 h;
- Rue Hudson, le 21 juillet 2018, de 10 h à 22 h, avec remise au lendemain en cas de pluie;

pour la tenue de fêtes de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-7 SUSPENSION SANS SOLDE DE L'EMPLOYÉ PORTANT LE NUMÉRO DE MATRICULE 436

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU de procéder à la suspension sans solde, pour une durée de quinze (15) jours ouvrables, de l'employé col bleu portant le numéro de matricule 436.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-8 AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser les dépenses de la liste préparée au 1^{er} juin 2018 de 9 182 214,47 \$ incluant les charges salariales de 623 732,99 \$ pour les périodes 2018-19 à 2018-22, la liste des dépôts directs pour une somme de 7 411 730,56 \$, la liste des chèques émis pour une somme de 542 341,21 \$ et la liste des paiements par débit direct de 604 409,71 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-9 CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC L'ORGANISME MILLE ET UNE RUES POUR LA PRÉSENCE D'UN TRAVAILLEUR DE RUE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de conclure une entente avec l'organisme Mille et une rues pour la présence d'un travailleur de rue sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la période s'étendant du 1^{er} juillet 2018 au 31 mars 2019;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir avec Mille et une rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-10 AUTORISATION DE LA TENUE DU FESTIVAL JEUNESSE 2018 ET DE LA FERMETURE D'UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA RABASTALIÈRE OUEST

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser la tenue du Festival jeunesse 2018, du 10 au 14 juillet, à la Place du Village, ainsi que la fermeture du chemin De La Rabastalière Ouest, entre les rues Montarville et Hôtel-de-Ville, jusqu'à l'intersection du chemin De La Rabastalière, de 19 h 30 à 23 h, pour cette même période.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-11 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (PIQM-MADA)

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'autoriser Joséphine Brunelli, chef de division Vie communautaire, à déposer, pour et au nom de la municipalité, une demande de subvention auprès du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalités amies des aînés (PIQM-MADA) pour la réfection du terrain de pétanque et l'ajout de deux (2) terrains de shuffleboard situés au 1741, rue Montarville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-12 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COLLECTIVITÉS AUPRÈS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU d'autoriser Joséphine Brunelli, chef de division Vie communautaire, à déposer, pour et au nom de la municipalité, une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projets du Fonds pour l'accessibilité du gouvernement du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-13 AUTORISATION D'INSTALLATION TEMPORAIRE DE RUCHES PRIVÉES DANS LE PARC DU FRÈRE-MARCEL-ALARY

Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser l'installation temporaire de six (6) ruches privées dans le parc du Frère-Marcel-Alary pour la saison 2018, et ce, en dérogation de l'article 4.15 du *Règlement 2010-4 concernant les parcs*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-14 DÉROGATION MINEURE DM 2018-055 AFIN D'AUTORISER L'EMPIÈTEMENT D'UN VESTIBULE DE 0,10 MÈTRE DANS LA MARGE AVANT AU 1186, RUE HILLSIDE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-055, déposée par monsieur Simon Vanalderwerelt, propriétaire, pour autoriser l'empiètement d'un vestibule de 0,10 mètre dans la marge avant au 1186, rue Hillside, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, et ce, conformément à la résolution 180516.6 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-15 DÉROGATION MINEURE DM 2018-062 AFIN D'AUTORISER UNE INSTALLATION EXTÉRIEURE AMÉNAGÉE EN COUR AVANT, POUR LA CONSOMMATION DE NOURRITURE OU DE BOISSON, D'UNE HAUTEUR SUPÉRIEURE À 15 CENTIMÈTRES AU-DESSUS DU NIVEAU DU SOL FINI ADJACENT AUX 40, 42 ET 44, BOULEVARD CLAIREVUE OUEST

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'approuver la demande de dérogation mineure DM 2018-062, déposée par monsieur Maxime Vaskelis, pour et au nom de Axess Gestion d'Actifs inc., pour autoriser une installation extérieure aménagée en cour avant, pour la consommation de nourriture ou de boisson, d'une hauteur supérieure à 15 centimètres au-dessus du niveau du sol fini adjacent aux 40, 42 et 44, boulevard Clairevue Ouest, sous réserve de rendre la dérogation mineure nulle et sans effet si un permis n'est pas obtenu par le demandeur dans les douze (12) mois suivant l'adoption de la résolution, et ce, conformément à la résolution 180516.8 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-16

**DÉROGATION MINEURE DM 2018-064 AFIN D'AUTORISER UNE
ENSEIGNE COMPORTANT DES IMAGES DE PRODUITS VENDUS SUR
PLACE, UNE ENSEIGNE PEINTE DIRECTEMENT SUR LE MUR DU
BÂTIMENT ET, POUR UNE SUITE, PLUS D'UNE (1) ENSEIGNE SUR
UN MUR DONNANT SUR RUE AU 2130, BOULEVARD DE
BOUCHERVILLE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de refuser la demande de dérogation mineure DM 2018-064, déposée par monsieur Anthony Xénos, pour et au nom de Pains et Saveurs, afin d'autoriser une enseigne comportant des images de produits vendus sur place, une enseigne peinte directement sur le mur du bâtiment et, pour une suite, plus d'une (1) enseigne sur un mur donnant sur rue au 2130, boulevard De Boucherville, pour motif qu'il n'a pas été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux et que la demande concerne une dérogation à une prohibition au règlement et non à une norme minimale ou maximale, et ce, conformément à la résolution 180516.7 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la dérogation mineure DM 2018-064.

Votes pour : 4

Votes contre : 3 (Isabelle Bérubé, Vincent Fortier, Martin Guevremont)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

180611-17

**DÉROGATION MINEURE DM 2018-067 AFIN D'AUTORISER UN
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE AU BÂTIMENT EN PARTIE AÉRIEN
AU LIEU DE SOUTERRAIN AU 1061, RUE MARIE-VICTORIN**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de refuser la demande de dérogation mineure DM 2018-067, déposée par monsieur Éric Leclair, pour et au nom de Vicone inc., pour autoriser un raccordement électrique au bâtiment en partie aérien au lieu de souterrain au 1061, rue Marie-Victorin, pour motif qu'il n'a pas été démontré que la réglementation cause un préjudice sérieux et que les coûts prohibitifs allégués ne peuvent être un motif sérieux pour autoriser la dérogation mineure, et ce, conformément à la résolution 180516.9 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre relativement à cette demande. Aucun commentaire n'a été émis par les personnes présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-18 APPROBATION DE LA LISTE DES DEMANDES DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver les demandes de PIIA mentionnées à la liste ci-jointe, à l'exclusion du PIIA 2018-060, et ce, aux conditions énumérées à la résolution du comité consultatif d'urbanisme adoptée pour chacun de ces dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-19 PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE PIIA 2018-060 POUR LA MODIFICATION DE L'ENSEIGNE MURALE, L'AJOUT D'UNE ENSEIGNE PEINTE SUR LE BÂTIMENT ET D'UNE ENSEIGNE COMPORTANT L'IMAGE DE PRODUITS VENDUS SUR PLACE AU 2130, BOULEVARD DE BOUCHERVILLE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'approuver en partie la demande de PIIA 2018-060, déposée par monsieur Anthony Xénos, pour et au nom de monsieur Luc Grisé, propriétaire, pour la modification de l'enseigne murale Pains et Saveurs, au 2130, boulevard De Boucherville, et ce, conformément à la résolution 180516.17 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018.

De refuser en partie la demande PIIA 2018-060, déposée par monsieur Anthony Xénos, pour et au nom de monsieur Luc Grisé, propriétaire, pour l'ajout d'une enseigne peinte sur le bâtiment et l'enseigne comportant l'image de produits vendus sur place, au 2130, boulevard De Boucherville, et ce, conformément à la résolution 180516.17 du comité consultatif d'urbanisme adoptée lors de sa réunion tenue le 16 mai 2018, étant donné le refus de la demande de dérogation mineure DM-2018-064.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver en totalité la demande de PIIA 2018-060.

Votes pour : 4

Votes contre : 3 (Isabelle Bérubé, Vincent Fortier, Martin Guevremont)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

180611-20 PROTOCOLE D'ENTENTE POUR L'ÉLABORATION DES ÉTUDES, PLANS ET DEVIS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT VISÉ PAR LE PPU DES PROMENADES

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente autorisant les sociétés 9262-1341 Québec inc., Condo-loge inc. et Les Gestions Claude Beauregard Itée, requérants, à faire réaliser, à leurs frais, les études, plans et devis nécessaires à l'obtention des autorisations requises auprès du MDDELCC et autres instances gouvernementales, ainsi que les plans et devis permettant à la municipalité d'aller en appel d'offres pour la réalisation des travaux d'infrastructures dans le secteur visé par le PPU des Promenades.

Votes pour : 5

Votes contre : 2 (Louise Dion, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

180611-21 ACTE DE SERVITUDE DE MISE EN COMMUN D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT SUR LES LOTS 6 135 581 ET 6 135 582 (2238 ET 2250, BOULEVARD SIR-WILFRID-LAURIER)

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de servitude de mise en commun de l'aire de stationnement sur les lots 6 135 581 et 6 135 582.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-22 ENTENTE D'UTILISATION TEMPORAIRE D'UN TERRAIN SITUÉ AU 4, CHEMIN DE LA RABASTALIÈRE OUEST POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉPHÉMÈRE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente d'utilisation temporaire du terrain situé au 4, chemin De La Rabastalière Ouest, pour l'aménagement d'un parc éphémère pour la période s'étendant du 9 juillet 2018 au 20 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-23 VENTE DES LOTS 5 582 658 ET 6 205 505 – BOULEVARD CLAIREVUE (ÉCOPARC INDUSTRIEL) – INSTRUMENTS ISAAC INC.

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU :

- D'approuver la promesse d'achat déposée par la compagnie Instruments Isaac inc., pour les lots 5 582 658 et 6 205 505, d'une superficie totale de 33 604,90 mètres carrés, situés sur le boulevard Clairevue dans l'Écoparc industriel, pour un montant approximatif de 1 446 354,90 \$ (4,00 \$/p.c.), et ce, aux conditions mentionnées à la promesse d'achat, laquelle remplace l'offre approuvée par le conseil lors de sa séance du 19 mars 2018;
- D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'acte de vente, le projet de lotissement et tout autre document afférent à la transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-24 ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 2 110 923 (LOT PROJETÉ 5 895 304) APPARTENANT À HYDRO-QUÉBEC

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU :

- D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la municipalité, l'offre d'achat, l'acte de vente et tout autre document afférent et nécessaire à la conclusion de la transaction;
- D'approprier un montant de 700 000 \$ à même la réserve d'achat de terrains et 769 900 \$ à même la réserve pour imprévus de l'excédent accumulé affecté pour financer le projet.

Votes pour : 5

Votes contre : 2 (Louise Dion, Joël Boucher)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-25 **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LE REGROUPEMENT D'ACHATS DE PNEUS (2019-2022)**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU :

- D'adhérer auprès de l'UMQ au regroupement d'achats de pneus UMQ-CSPQ, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2022 (3 ans);
- De confier au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), par l'entremise de l'UMQ, le processus d'appel d'offres et d'adjudication des contrats;
- De consentir à ce que l'UMQ délègue au CSPQ l'exécution du regroupement d'achats;
- D'approuver et de transmettre la fiche technique aux fins de l'inscription auprès de l'UMQ et sur laquelle les besoins en pneus de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la durée totale du contrat, sont évalués à 75 000 \$, à raison de 25 000 \$/an;
- De consentir à ce que la CSPQ perçoive directement auprès des fournisseurs adjudicataires, des frais de gestion établis à 1 % qui sera inclus dans les prix de vente des pneus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-26 **INTERDICTION DE STATIONNEMENT DU CÔTÉ PAIR DE LA RUE DU SUMAC**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'interdire le stationnement du côté pair de la rue du Sumac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-27 **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES SENTIERS MULTIFONCTIONNELS ET ZONES D'ARRÊTS D'AUTOBUS – APP-SP-18-19**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de déneigement des sentiers multifonctionnels et zones d'arrêts d'autobus d'une durée de cinq (5) ans, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Jardins Groupe Design inc. - Services Paysagers Dominique Filion, pour un montant total approximatif de 283 467 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-28 **ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET CHEMINS D'ACCÈS – APP-SP-18-20**

Il est PROPOSÉ par Isabelle Bérubé, APPUYÉ par Vincent Fortier, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de déneigement des stationnements et chemins d'accès au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Les Entreprises Philippe Daigneault inc., pour une durée de cinq (5) ans, pour un montant total approximatif de 125 460 \$, incluant les taxes nettes, pour le lot A et de 188 978 \$, incluant les taxes nettes, pour le lot B, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres APP-SP-18-20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-29 ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE MISE AUX NORMES DU BARRAGE DU LAC DU MOULIN - GEN-2018-16

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adjuger le contrat de mise aux normes du barrage du lac du Moulin au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir ACI Ponts et Ouvrages d'Art, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 650 049 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2018-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-30 AUTORISATION D'UN MONTANT ADDITIONNEL - CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE SPÉCIALISÉS EN HYDRAULIQUE ET BARRAGES POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES, LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR LA MISE AUX NORMES DU BARRAGE DU LAC DU MOULIN – OS-GEN/2016-02

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'autoriser un montant additionnel approximatif de 40 000 \$, incluant les taxes nettes, selon les prix unitaires soumis, au contrat de services professionnels d'ingénierie spécialisés en hydraulique et barrages pour la réalisation d'études, la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux pour la mise aux normes du barrage du lac du Moulin, adjugé à la firme Stantec Experts-conseils ltée, le 18 avril 2016, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres OS-GEN/2016-02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-31 ADJUDICATION D'UN CONTRAT D'INSPECTIONS TÉLÉVISÉES 2018 DES CONDUITES D'ÉGOUTS – GEN-2018-14

Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adjuger le contrat d'inspections télévisées 2018 des conduites d'égouts avec deux (2) années d'option de renouvellement, au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir Services Infraspéc, selon les prix unitaires soumis, pour un montant total approximatif de 377 167,59 \$, incluant les taxes nettes, le tout tel qu'il appert de l'appel d'offres GEN-2018-14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-32 AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DOTANT LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le conseiller Vincent Fortier donne avis de motion d'un projet de règlement dotant les élus municipaux de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville d'un code d'éthique et de déontologie, et en fait la présentation.

180611-33 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AJOUTER AU TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE IA-480 LES PROJETS INTÉGRÉS, LA RÉDUCTION DE L'AIRE D'ISOLEMENT ENTRE LE BÂTIMENT ET L'ALLÉE DE CIRCULATION DU CÔTÉ SUD DU BÂTIMENT PROJETÉ ET LA RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE À 9,5 MÈTRES, SOIT UNE MESURE INFÉRIEURE À LA HAUTEUR DU BÂTIMENT**

Le conseiller Martin Guevremont donne avis de motion d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-480 les projets intégrés, la réduction de l'aire d'isolement entre le bâtiment et l'allée de circulation du côté sud du bâtiment projeté et la réduction de la marge latérale à 9,5 mètres, soit une mesure inférieure à la hauteur du bâtiment, et en fait la présentation.

180611-34 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AJOUTER AU TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE IA-480 LES PROJETS INTÉGRÉS, LA RÉDUCTION DE L'AIRE D'ISOLEMENT ENTRE LE BÂTIMENT ET L'ALLÉE DE CIRCULATION DU CÔTÉ SUD DU BÂTIMENT PROJETÉ ET LA RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE À 9,5 MÈTRES, SOIT UNE MESURE INFÉRIEURE À LA HAUTEUR DU BÂTIMENT**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Premier projet de règlement URB-Z2017-002 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter au tableau des spécifications de la zone IA-480 les projets intégrés, la réduction de l'aire d'isolement entre le bâtiment et l'allée de circulation du côté sud du bâtiment projeté et la réduction de la marge latérale à 9,5 mètres, soit une mesure inférieure à la hauteur du bâtiment*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-35 **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE IC-582 À MÊME LA ZONE IA-580 ET DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE IA-584 À MÊME LES ZONES IA-580 ET IA-583**

Le conseiller Martin Guevremont donne avis de motion d'un premier projet de règlement modifiant le *Règlement de zonage URB-Z2017* afin d'agrandir la zone IC-582 à même la zone IA-580 et de créer la zone industrielle IA-584 à même les zones IA-580 et IA-583, et en fait la présentation.

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

180611-36 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT URB-Z2017-003 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE IC-582 À MÊME LA ZONE IA-580 ET DE CRÉER LA ZONE INDUSTRIELLE IA-584 À MÊME LES ZONES IA-580 ET IA-583**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Premier projet de règlement URB-Z2017-003 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'agrandir la zone IC-582 à même la zone IA-580 et de créer la zone industrielle IA-584 à même les zones IA-580 et IA-583*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-37 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS URB-UC2018**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Second projet de règlement relatif aux usages conditionnels URB-UC2018*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-38 **ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-ADM2017-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME URB-ADM2017 AFIN DE L'HARMONISER AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION URB-C2018 AINSI QUE D'AJOUTER DES DÉFINITIONS À L'INDEX TERMINOLOGIQUE**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-ADM2017-001 modifiant le Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme URB-ADM2017 afin de l'harmoniser au règlement de construction URB-C2018 ainsi que d'ajouter des définitions à l'index terminologique*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-39 **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION URB-C2018**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement de construction URB-C2018*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180611-40 **ADOPTION DU RÈGLEMENT URB-Z2017-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE URB-Z2017 AFIN D'AJOUTER DES USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS AU TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE IA-385 AFIN D'Y AUTORISER DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET MUNICIPAUX**

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter le *Règlement URB-Z2017-001 modifiant le Règlement de zonage URB-Z2017 afin d'ajouter des usages spécifiquement permis au tableau des spécifications de la zone IA-385 afin d'y autoriser des services gouvernementaux et municipaux*, tel que présenté, avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA DERNIÈRE SÉANCE D'AGGLOMÉRATION DU 24 MAI 2018

Aucun rapport spécifique de la dernière séance ordinaire puisque les décisions ont été prises conformément aux orientations déterminées par ce conseil.

180611-41

SUJETS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE D'AGGLOMÉRATION DU 14 JUIN 2018

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU que le conseil de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville exprime l'orientation suivante relativement aux sujets énumérés à la séance ordinaire du conseil d'agglomération devant se tenir le 14 juin 2018 :

Sujet	Orientation		
	Favorable	Défavorable	Commentaires
CA-180614-2.1 Approbation du rapport d'activités du Fonds de développement des territoires pour la période du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 et du rapport sur l'état des créances irrécouvrables du Fonds local d'investissement pour l'année 2017 (SD-2018-1737)	X		
CA-180614-2.3 Nomination de tous les policiers du Service de police de l'agglomération de Longueuil pour remplir les fonctions d'inspecteur conformément à l'article 32 de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (SD-2018-1551)	X		
CA-180614-4.1 Affectation de l'excédent d'emprunt contracté en vertu de divers règlements d'emprunt de compétence d'agglomération (SD-2018-1116)	X		
CA-180614-4.2 Autorisation de virements budgétaires apparaissant sur la liste du 4 mai 2018 préparée par la Direction des finances (SD-2018-1644)	X		
CA-180614-6.2 Adjudication du contrat FU-18-003 pour l'acquisition de radios portatives pour le Service de police (SD-2018-1457)	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

<p>CA-180614-6.3 Versement d'une aide financière à la Société de transport de Longueuil pour la préparation de la vision du transport en commun de l'agglomération de Longueuil et la tenue d'un évènement pour son lancement (SD-2018-1742)</p>	X		
<p>CA-180614-6.4 Modification au contrat APP-16-248 (2016-BAT-817) pour l'exécution de travaux de construction dans l'aile C du quartier général du Service de police situé au 699, boulevard Curé-Poirier Ouest (SD-2018-0675)</p>	X		
<p>CA-180614-6.5 Autorisation d'une dépense au contrat cadre APP-16-022 (2016-GEN-600) pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis, la réalisation d'études préliminaires ainsi que la surveillance de divers travaux à être réalisés dans les usines d'eau potable et d'eaux usées, requise afin de réaliser une étude préliminaire pour la réhabilitation ou le remplacement de l'usine de production d'eau potable locale et appropriation du fonds de développement immobilier (SD-2018-0876)</p>	X		
<p>CA-180614-6.7 Autorisation de vendre des biens appartenant à la Ville (SD-2018-1781)</p>	X		
<p>CA-180614-6.8 Autorisation d'une dépense au contrat cadre APP-17-194 (2017-BAT-903) pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation d'études préparatoires et de plans et devis, la surveillance</p>	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

de travaux de construction et de services spéciaux, requise pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour le projet de construction de l'écocentre Payer, situé au 6375, boulevard Payer (SD-2018-1521)			
CA-180614-8.1 Approbation d'une entente particulière à intervenir entre la Ville de Longueuil et la Ville de Montréal relative aux interventions sur le chantier de construction du nouveau pont Champlain (SD-2018-1433)	X		
CA-180614-8.2 Adoption du Règlement CA-2018-283 modifiant le Règlement CA-2016-255 révisant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et assurant notamment sa conformité aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal afin d'y intégrer les éléments relatifs au Réseau express métropolitain (SD-2018-1275)	X		
CA-180614-8.3 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville, la Société de transport de Longueuil, la Société des établissements de plein air du Québec et l'Association touristique régionale de la Montérégie concernant une navette estivale reliant le terminus Longueuil à l'île Charron et au parc national des Îles-de-Boucherville (SD-2018-1613)	X		

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

CA-180614-8.4 Approbation d'une entente à intervenir entre la Ville et la Société de transport de Longueuil concernant un service de navette reliant le Colisée Jean-Béliveau au parc Michel-Chartrand, dans le cadre du Sommet des arts et de la musique (SD-2018-1740)	X		
CA-180614-8.5 Désignation des personnes responsables de réaliser les évaluations de rendement des entrepreneurs et des fournisseurs dans le cadre de l'exécution de contrats (SD-2018-1861)	X		
CA-180614-8.6 Adoption du Règlement CA-2018-282 modifiant le Règlement CA-2016-259 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la ville dans ses compétences d'agglomération (SD-2018-1213)	X		

ADOPTÉE À 'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Négociation de prix avec l'unique adjudicateur du contrat d'inspection télévisée des égouts selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* / Installation de blocs de protection aux abords de la rue du Sumac / Projet de construction d'un complexe sportif et subventions fédérales et provinciales pour des travaux d'infrastructures / Préservation des milieux humides dans le PPU du secteur des Promenades / Pourcentage d'utilisation et d'achalandage du terrain de baseball et d'autres parcs comme celui aux abords du Lac du Village;
- Localisation du complexe sportif dans le parc De La Rabastalière / Acquisition du terrain d'Hydro-Québec et impact de la pollution en provenance de l'autoroute 30 sur les utilisateurs / Implantation d'un possible projet de super clinique médicale sur le boulevard Clairevue.

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- Tenue du déjeuner du maire le samedi 16 juin pour le district n° 8 – Présentation du bilan sur le carrefour giratoire / Port du ruban mauve – Journée de la lutte contre la violence des personnes âgées le vendredi 15 juin / Commentaires inexacts de la conseillère Marilou Alarie sur la politique de la Ville de Sainte-Julie sur le traitement au TreeAzin des frênes (le maire Martin Murray);
- Projet de reconstruction de la montée Sabourin – Séance d'information le mercredi 13 juin à 19 h – Mention de l'excellent travail de la Ville pour minimiser les désagréments (la conseillère Caroline Cossette);
- Plan d'action du traitement des frênes au TreeAzin de la Ville de Sainte-Julie et approches utilisées par les deux (2) municipalités de Sainte-Julie et de Saint-Bruno / Tenue de la réunion annuelle du conseil d'administration de la Maison des jeunes et recherche de quatre (4) nouveaux membres pour siéger au sein du conseil / Programme de troc de billets d'infraction au Code de la route du Service de police de l'agglomération de Longueuil contre une participation à une séance de sensibilisation à la mobilité active s'adressant aux piétons, cyclistes et automobilistes / Festivités des Fêtes nationale et du Canada les 23 juin et 1^{er} juillet (le conseiller Vincent Fortier);
- Effets de l'utilisation du TreeAzin sur la santé environnementale et physique / Programme de don d'arbres / Conditions pour l'élargissement de l'autoroute 30 et l'emprunt de la voie d'accotement par le transport en commun finalement approuvé / Adoption du PPU des Promenades et protection des milieux humides (la conseillère Isabelle Bérubé);
- Grand succès de la tenue de la Grande virée des sentiers le dimanche 10 juin, mot de félicitations au conseiller Joël Boucher et ses élèves pour leur participation et de reconnaissance du travail des employés de la Ville au succès de cette activité / Complexe sportif, financement et coûts du projet – Déploie les données erronées lancées par des élus et citoyens (le conseiller Martin Guevremont);
- Appui au projet de complexe sportif et ses coûts et contre ses sources de financement et l'emplacement – Comparaison qui ne doit pas être faite entre l'espace des terrains sportifs extérieurs vs intérieurs (le conseiller Joël Boucher);
- L'agrile du frêne et expérience positive de la Ville de Montréal avec l'utilisation du TreeAzin – Avertissement et toxicité ne devant pas effrayer la population (la conseillère Louise Dion).

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la levée de la séance à 21 h 49.

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2018-043	1090, rue Parent	Réaménagement du stationnement pour l'installation d'un réservoir de CO ² , de deux évaporateurs, d'une clôture et d'une haie de cèdres	D'approuver la demande de PIIA 2018-043 modifiant le PIIA 2017-074, sous réserve de replanter, ailleurs sur le terrain, les 3 conifères devant être enlevés pour la réalisation des travaux, conformément à la résolution 180516.10 du CCU.
PIIA 2018-046	1186, rue Hillside	Agrandissement du bâtiment principal	D'approuver le PIIA 2018-046, conformément à la résolution 180516.11 du CCU
PIIA 2018-054	1535, rue Montarville	Installation d'une enseigne projetante	D'approuver le PIIA 2018-054, conformément à la résolution 180516.12 du CCU
PIIA 2018-056	1550, croissant de Montpellier	Installation d'une piscine creusée, d'une remise et l'aménagement paysager	D'approuver le PIIA 2018-056, sous réserve d'y ériger une clôture temporaire d'au moins 1,2 mètre de hauteur au périmètre de tous les arbres à conserver, avant la délivrance du permis de construction, conformément à la résolution 180516.14 du CCU.
PIIA 2018-057	540, rue Sagard	Installation d'une enseigne murale	D'approuver le PIIA 2018-057, conformément à la résolution 180516.13 du CCU
PIIA 2018-058	1620, rue Sommet-Trinité	Installation d'une piscine creusée et l'aménagement paysager	<p>D'approuver le PIIA 2018-058, sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'y ériger une clôture temporaire d'au moins 1,2 mètre de hauteur au périmètre de tous les arbres à conserver, et ce, avant la délivrance du permis de construction; - D'y planter un conifère afin d'y remplacer l'érable de Norvège qui sera abattu, et ce, en surplus de l'arbre à y planter tel qu'indiqué au plan; - D'y planter une haie afin de dissimuler complètement la piscine de la rue; <p>conformément à la résolution 180516.15 du CCU.</p>

**PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

N° de PIIA	Propriété visée	Objet	Recommandation du comité consultatif d'urbanisme et n° de résolution
PIIA 2018-059	2130, boulevard De Boucherville	Réfection de la façade principale du bâtiment	D'approuver le PIIA 2018-059, conformément à la résolution 180516.16 du CCU
PIIA 2018-063	54A, boulevard Clairevue Ouest	Installation d'un nouvel auvent et d'une enseigne sur auvent	D'approuver le PIIA 2018-063, conformément à la résolution 180516.19 du CCU
PIIA 2018-065 modifiant le PIIA 2018-017	480, boulevard Clairevue Est	Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel d'un (1) étage	D'approuver le PIIA 2018-065 modifiant le PIIA 2018-017, conformément à la résolution 180516.18 du CCU